

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Droits humains, libertés (France) > Politiques sécuritaires (France) > Police, armes (France) > **Pour Noël retrait du Taser des panoplies des forces de l'ordre !**

Communiqué

Pour Noël retrait du Taser des panoplies des forces de l'ordre !

dimanche 26 décembre 2010, par [Union syndicale Solidaires](#) (Date de rédaction antérieure : 22 décembre 2010).

Un Malien, comme il a été décidé que nous devons l'appeler, est mort mardi 30 novembre 2010 à l'âge de 38 ans, « *à la suite d'une interpellation policière* ». Au départ, on nous a dit que la police cherchait à interpellier un homme, pour une altercation avec un voisin, puis on a appris, qu'il s'agissait d'un sans-papiers sous le coup d'un « *arrêté de reconduite à la frontière* ».

Circonstance aggravante ?

Cela, personne ne l'a souligné, ni dans les brèves dépêches qui ont « couvert l'évènement », ni dans les quelques « réactions politiques » que le dit évènement a suscitées. Quelques jours ont passé et le débat est clos. Fidèles à une longue tradition, les syndicats policiers plaident sans le moindre fondement la « *légitime défense* » tandis que les plus hautes autorités de l'Etat - en la personne du ministre Brice Hortefeux - couvrent l'homicide en nous expliquant qu'il n'y avait pas d'alternative, sinon « *les armes à feu* ».

Quant à la Justice, par la voix du procureur chargé de l'enquête, elle nous dit prudemment qu'aucune « *conclusion définitive* » ne peut être tirée quant à l'origine du décès, même si l'autopsie tend à privilégier l'hypothèse d'une mort par « asphyxie », liée à l'absorption massive de gaz lacrymogènes et attestée par des traces de sang dans les poumons du défunt.

L'union syndicale SOLIDAIRES s'indigne de cette mise à mort barbare tout juste déplorée le mardi 30 novembre à 20H20 et oubliée dès le lendemain.

L'union syndicale SOLIDAIRES affirme que le coupable ne se nomme pas seulement « taser » mais aussi « objectifs chiffrés de reconduite à la frontière » et « maîtrise forcée des flux migratoires ». Nous demandons l'abandon des politiques d'expulsions qui entraînent rafles et bavures pour ces travailleurs.

L'union syndicale SOLIDAIRES demande une enquête, voire un moratoire, sur les effets du « taser » ainsi que sur les décès et blessures de personnes sans papiers, récalcitrantes au cours de tentatives de neutralisation par les forces de l'ordre.

22 décembre 201
